

RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2022

GARDERIE MATERNELLE HORS HORAIRES SCOLAIRES

Concerne : Actuels & futurs Parents de la Maternelle Yavné

Objet : Organisation et Modalités de la garderie-Maternelle

Chers Parents,

Nous vous informons des horaires scolaires qui seront pratiqués à la rentrée 2022/2023 pour les classes de maternelle.

Matin : Accueil entre 8h et 8h45 tous les jours

Sortie : les Lundi, Mardi et Jeudi à partir de 16h05 et jusqu'à 16h20 (possibilité de garderie jusqu'à 17h45)

le Mercredi à 12h après le repas (possibilité de garderie jusqu'à 14h ou 17h45)

le Vendredi, entre 14h00 et 14h15 ou entre 15h15 et 15h30 (cf. horaires Chabbath)

En effet, afin de faciliter votre organisation quotidienne (travail, fratrie scolarisée dans d'autres divisions etc...), nous avons décidé de mettre en place un système de garderie hors horaires scolaires comme suit :

- 1) Les permanences seront assurées les Lundis, Mardis, et Jeudis de 16h20 à 17h45, et les Mercredis « longs » 12h à 17h45 OU les Mercredis « courts » de 12h à 14h
Soit 5 créneaux par semaine.
- 2) Il est entendu que toute inscription représente un engagement sur l'année entière.
- 3) La P.A.F est calculée sur une base forfaitaire (35 semaines ouvrables) et demeure inchangée quel que soit le nombre effectif de séances par période.
- 4) Les formules proposées :
 - 4 permanences par semaine → 174€ /trimestre avec les Mercredis « longs »
 - 4 permanences par semaine → 133€/trimestre avec les Mercredis « courts »
 - 3 permanences par semaine (hors mercredi long) → 89€ par trimestre
 - 2 permanences par semaine (hors mercredi long) → 67€ par trimestre
 - 1 permanence par semaine (hors mercredi long) → 45€ par trimestre
 - La permanence du mercredi long → 132€ par trimestre

Les places sont limitées, l'inscription ci-jointe est à compléter et signer et à déposer au secrétariat dans les plus brefs délais accompagnés du règlement.

Nous vous prions d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de notre plus cordial Chalom.

Chef d'Etablissement

P. FITOUSSI

GARDERIE MATERNELLE 2022/2023

HORS HORAIRES SCOLAIRES

Veillez rayer, compléter, et/ou cocher puis remettre au secrétariat

Je soussigné (e) Monsieur/Madame

Parent/représentant légal de l'enfant _____

Inscrit(e) à l'École Yavné pour l'année scolaire 2022-2023 en classe de _____

M'engage par la présente à inscrire ce(tte) dernier(e) à la garderie comme suit :

- 4 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 522 € dont Mercredis « longs »
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x522€ / 3x174€)
- 4 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 399 € dont Mercredis « courts »
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x399€ / 3x133€)
- 3 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 267 € - les Lundis et/ou Mardis
et/ou Mercredis courts et/ou Jeudis
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x267€ / 3x89€)
- 2 permanences par semaines soit pour une PAF annuelle de 201 € - les Lundis et/ou Mardis
et/ou Mercredis courts et/ou Jeudis
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x201€ / 3x67€)
- 1 permanence par semaines soit pour une PAF annuelle de 135 € - les Lundis et/ou Mardis
et/ou Mercredis courts et/ou Jeudis
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x135€ / 3x45€)
- La permanence du mercredi long soit pour une PAF annuelle de 396 €
Dont je vous joins le(s) règlement(s) par _____ (1x396€ / 3x132€)

Fait à Marseille, Le _____

Signature :